

Bilan financier 2023

Les Manivelles Besançon

Janvier 2023 - Décembre 2023

Introduction

En 2023, l'association s'est stabilisée dans sa première année pleine dans le nouvel atelier et sous le nom des Manivelles.

Cette année a été l'année test quand à la viabilité financière de se séparer de l'ancrage étudiant et de le compenser par une diversification des ressources financières et l'espoir d'ateliers plus générateur de revenus.

C'est dans l'ensemble un succès puisque l'association termine 2023 avec un petit excédent là où un gros déficit prévisionnel était envisagé en début d'année.

Nous allons présenter les principaux postes de dépenses puis de recettes et nous verrons que 4 tendances ont structuré l'évolution financière de l'association :

1. suite et fin des dépenses d'aménagement
2. accroissement des dépenses salariales
3. réduction et diversification des subventions
4. accroissement des produits d'activité (adhésions, ventes, prestations, événements)

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
6021ASSO	consommables fonctionnement atelier & asso (piles, cargo..)	152,49		152,49
604	Achats d'études et prestations de services	821,36		821,36
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	1 387,37		1 387,37
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	124,80		124,80
60632	petit équipement	261,44		261,44
606321BA	Outillage Battant	2 534,20	159,00	2 375,20
606322BA	Ameublement Battant	595,20		595,20
6064	Fournitures administratives	375,69		375,69
6068	Autres matières et fournitures	45,10		45,10
6071	Marchandise A (antivol, CAA, cable, patins freins, lampes..)	2 036,10		2 036,10
6132	Locations immobilières	10 100,00		10 100,00
6162	Assurance obligatoire dommage-construction	1 037,50		1 037,50
6168	Autres assurances	437,25		437,25
6181	Documentation générale	195,90	12,00	183,90
6183	Documentation technique	57,90		57,90
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences	160,00		160,00
6236	Catalogues et imprimés	340,80		340,80
6251	Voyages et déplacements	249,62		249,62
6257	Réceptions	2 138,40	997,69	1 140,71
626	Frais postaux et de télécommunications	404,06		404,06
628A	Adhésions à fédérations et associations	360,40		360,40
63331	Formation professionnelle continue SALARIE	200,00		200,00
6411	Salaires, appointements	33 645,08	1 200,00	32 445,08
6413	Primes et gratifications	4 000,00		4 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	1 347,74		1 347,74
6475	Médecine du travail, pharmacie	220,80		220,80
6481	Autres charges de personnel	620,03		620,03
658	Charges diverses de gestion courante	34,82		34,82
672	Charges sur exercices antérieurs (à reclasser)	1 199,48		1 199,48
Total Classe 6		65 083,53	2 368,69	62 714,84
701PO	Pièces d'occasion		5 808,34	-5 808,34
701RECY	Vente recyclage artistique		132,90	-132,90
701VELO-BA	Ventes vélos Battant	70,00	6 339,40	-6 269,40
706ATM	Presta Atelier Mobile		3 380,00	-3 380,00
706VE	Presta Vélo-école		2 765,00	-2 765,00
707PN	Pièces neuves		3 871,30	-3 871,30
7084	Mise à disposition de personnel facturée		1 200,00	-1 200,00
7088	Recettes événements		1 915,68	-1 915,68
741	Subventions d'exploitation		20 601,50	-20 601,50
754	Dons		1 355,75	-1 355,75
755	Lilo		103,95	-103,95
756BA	Adhésions Battant		11 600,60	-11 600,60
756HELLOASSO	Cotisations HelloAsso		175,00	-175,00
758	Produits divers de gestion courante		504,51	-504,51
7621	Revenus des titres immobilisés		847,38	-847,38
772	Produits sur exercices antérieurs (à reclasser)		1 915,63	-1 915,63
791	Transferts de charges d'exploitation		719,27	-719,27
Total Classe 7		70,00	63 236,21	-63 166,21
Total Balance		65 153,53	65 604,90	-451,37
Total des comptes de Résultat		65 153,53	65 604,90	-451,37

Sur l'exercice 2023, nous avons enregistré un total de **62 714€** (65 409 €) de dépenses. Ces dépenses sont séparées en plusieurs catégories.

Dépenses liées au local du 37 rue Battant :

Ces dépenses couvrent le loyer, l'électricité et les assurances soit **12 525€** (15 629€)

Suite des dépenses liées à l'investissement dans le nouvel atelier :

Ces dépenses couvrent l'outillage, l'ameublement et la quincaillerie financés dans la cadre du Festival des Solution écologiques 2022 soit **3 016€** (3999€)

Achats de petit équipement et consommables atelier : 539€ (411€)

Marchandises (antivols, CAA, câbles, patins, etc.) : 2036€ (3 179€)

Documentation générale et technique : 253,8€ (80€)

Réceptions : 2 138€ (1 143€)

Adhésion Heureux Cyclage et Pive : 360€ (295€)

Prestataires extérieurs (gestion salariale, DJ) : 821€ (900€)

Tickets resto : 620€ (0€)

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
6021ASSO	consommables fonctionnement atelier & asso (piles, cargo..)	152,49		152,49
604	Achats d'études et prestations de services	821,36		821,36
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	1 387,37		1 387,37
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	124,80		124,80
60632	petit équipement	261,44		261,44
606321BA	Outillage Battant	2 534,20	159,00	2 375,20
606322BA	Ameublement Battant	595,20		595,20
6064	Fournitures administratives	375,69		375,69
6068	Autres matières et fournitures	45,10		45,10
6071	Marchandise A (antivol, CAA, cable, patins freins, lampes..)	2 036,10		2 036,10
6132	Locations immobilières	10 100,00		10 100,00
6162	Assurance obligatoire dommage-construction	1 037,50		1 037,50
6168	Autres assurances	437,25		437,25
6181	Documentation générale	195,90	12,00	183,90
6183	Documentation technique	57,90		57,90
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences	160,00		160,00
6236	Catalogues et imprimés	340,80		340,80
6251	Voyages et déplacements	249,62		249,62
6257	Réceptions	2 138,40	997,69	1 140,71
626	Frais postaux et de télécommunications	404,06		404,06
628A	Adhésions à fédérations et associations	360,40		360,40
63331	Formation professionnelle continue SALARIE	200,00		200,00
6411	Salaires, appointements	33 645,08	1 200,00	32 445,08
6413	Primes et gratifications	4 000,00		4 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	1 347,74		1 347,74
6475	Médecine du travail, pharmacie	220,80		220,80
6481	Autres charges de personnel	620,03		620,03
658	Charges diverses de gestion courante	34,82		34,82
672	Charges sur exercices antérieurs (à reclasser)	1 199,48		1 199,48
Total Classe 6		65 083,53	2 368,69	62 714,84

État préparatoire au Compte de résultat - Charges

Salariat net en 2023 :

Salaires nets : 26 142€ (24 592€)

Primes (FMD et PPD) : 4 000€ (4 180€)

Sécurité sociale (URSSAF, mutuelle, retraite, prévoyance) :
9 164€ (8 285€)Le total des coûts directs liés aux salariat est donc de 39 142€
(37 057€)

État exprimé en €

			Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Charges d'exploitation	Achats de marchandises et de matières premières	CG	2 188,59	3 427,30
	Variation de stock (marchandises et matières premières)	CI		
	Autres achats non stockés	CK	5 986,16	8 315,79
	Services extérieurs	CM	11 976,55	12 582,74
	Autres services extérieurs	CO	2 495,59	3 422,37
	Impôts, taxes et versements assimilés	CQ	200,00	298,00
	Salaires et traitements	CS	36 445,08	35 769,46
	Charges sociales	CU	1 568,54	1 232,90
	Autres charges de personnel	CW	620,03	
	Subventions accordées par l'association	CY		
	Dotations aux amortissements	DA		
	Dotations aux provisions	DC		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	DE		
	Autres charges	DG	34,82	
Total des charges d'exploitation (I)		DI	61 515,36	65 048,56
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)		DK	0,00	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	DM		0,00
	Intérêts et charges assimilées	DO		
	Différences négatives de change	DQ		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements	DS		
Total des charges financières (III)		DU	0,00	0,00
Ch. exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	DW	1 199,48	202,00
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	DY		158,85
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	EA		
Total des charges exceptionnelles (IV)		EC	1 199,48	360,85
Participation salariés aux résultats (V)		EE		
Impôts sur les sociétés (VI)		EG		
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)		EI	62 714,84	65 409,41
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		EK	451,37	0,00
TOTAL GENERAL		EM	63 166,21	65 409,41

Dettes :

- un salaire versé le 31/12/23 et basculé sur 2024
- URSSAF 12/23, Mutuelle 10-11-12/23, Retraite 12/23 et prévoyance 11-12/23

Créances :

- Subvention FDSE 2022 de 7 000€ versé en février 2024
- Hello Asso : 1015€ de don et adhésion de 2023 à verser en 2024
- Heureux Cyclage : 997€ de remboursement de frais reçus en janvier 2024.

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
4011	Fournisseurs - Achats de biens ou de prestations de services	198,23	198,23	0,00
401B	Vélosphère	519,70	519,70	0,00
401C	Heureux cyclage	317,04	317,04	0,00
411E	Bénévole Quentin C	101,71	101,71	0,00
421	Personnel - Rémunérations dues	32 083,22	33 230,81	-1 147,59
4286	Autres charges à payer	1 200,00	1 200,00	0,00
431	Sécurité sociale	33 896,57	34 574,57	-678,00
4372	Mutuelles	1 204,14	1 410,90	-206,76
4373	Caisses de retraites et de prévoyance	1 936,09	2 150,83	-214,74
4374	Caisses d'allocations de chômage - ASSEDIC	51,45	51,45	0,00
4687	Produits à recevoir	9 012,69		9 012,69
472	Dépenses à classer et à régulariser	34,82	34,82	0,00
Total Classe 4		80 555,66	73 790,06	6 765,60

PRODUITS

		2023	2022	
Recettes d'atelier 16 082€	701PO	5 808,00	3 482,21	
	701RECY	132,90	0,00	
	701VELO-A	0,00	3 080,00	
	701VELO-B	0,00	500,00	
	701VELO-BA	6 269,40	1 625,00	
Recettes prestas 6 145€	706	0,00	200,00	
	706ATM	3 380,00	3 761,60	
	706VE	2 765,00	2 373,00	
	707PN	3 871,30	2 229,55	
Subs : 20 601€	7084	1 200,00	1 800,00	
	7088	1 915,68	759,37	
	741	13 601,50	22 000,00	
	742	7 000,00	4 307,04	
	754	1 355,75	362,96	
	755	103,95	279,07	
	Cotisations, dons, 13 235€	756A	0,00	3 650,00
		756B	0,00	350,00
		756BA	11 600,60	4 939,00
	758	504,51	0,00	
7621	847,38	0,00		
772	1 915,63	0,00		
756HELLOASSO	175,00	135,00		
791	0,00	360,00		
Total classe 7		62446,6	56193,8	

Répartition des subventions en 2023 :

solde Fonds d'aide au projet (FAP) 2019 - Région BFC	7,71€
solde FAP 2020 - Région BFC	900,83€
FDVA de fonctionnement Doubs	6 000€
subvention Terre Solidaire	5 000€
Contrat de Ville pour ateliers mobiles en pieds d'immeubles	3 000€
Nouveau FAP – Région BFC - diversifier les publics de l'atelier	3 000€
Solde sub Festival des Solutions Ecologiques 2022	7 000€ à recevoir
Total	20 601,50€

État préparatoire au Compte de résultat - Produits

État exprimé en €		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	AA	3 871,30	2 229,55
	Production vendue : - Biens	AC	12 210,64	8 687,21
	- Services	AE	9 260,68	8 893,97
	Montants nets produits d'exploitation	AG	25 342,62	19 810,73
	Production stockée	AI		
	Production immobilisée	AK		
	Subventions d'exploitation	AM	20 601,50	26 307,04
	Dons	AO	1 355,75	362,96
	Cotisations	AQ	11 775,60	9 074,00
	Legs et donations	AS		
Produits liés à des financements réglementaires (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	AU			
Autres produits	AW	1 327,73	639,07	
Sous-total des autres produits d'exploitation	AY	35 060,58	36 383,07	
Total des produits d'exploitation (I)	BA	60 403,20	56 193,80	
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)		BC	0,00	0,00
Produits financiers	Participations	BE		
	Autres valeurs mobilières et créances d'actif	BG	847,38	
	Autres intérêts et produits assimilés	BI		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	BK		
	Différences positives de change	BM		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	BO		
	Total des produits financiers (III)	BQ	847,38	0,00
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	BS	1 915,63	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	BU		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	BW		
	Total des produits exceptionnels (IV)	BY	1 915,63	0,00
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)		CA	63 166,21	56 193,80
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		CC	0,00	9 215,61
TOTAL GENERAL		CE	63 166,21	65 409,41

Bénévolat

La vie d'une association repose intrinsèquement sur le temps que lui donnent ses membres. Que ce soit des heures ponctuelles ou un investissement régulier et intensif, l'investissement associatif se mesure bien en temps, en nombre d'heures de travail.

La valorisation du bénévolat permet de comparer le don de temps des personnes qui font vivre l'atelier aux autres ressources de l'association.

« Cela pose des questions : en inscrivant le bénévolat dans l'ordre de la métrique monétaire, elle peut être suspectée d'en transformer profondément la nature pour n'y voir qu'un travail alors qu'il s'agit tout autant, sinon davantage, d'un don et d'un engagement. Imputer une valeur monétaire au bénévolat, ne serait-ce ce pas le réduire à son seul aspect économique de facteur de production en oubliant les autres registres sur lesquels il peut être décliné, notamment en tant que générateur de liens sociaux ou en tant que promoteur et défenseur de causes dans l'espace public ? »

Aux Manivelles, la tenue des permanences, les moments de réparation et de démontages de vélos et la gestion administrative de cette l'association reposent en grande partie sur des bénévoles.

En 2023, les permanences d'autoréparation représentaient **1 740h** (1250h) de bénévolat (429h de permanence, 4 bénévoles par permanences en moyenne) ; les apéros-bricolage (réparation-démontage des vélos de l'asso) environ **857h** (300 h).

Les réunions de CA, les assemblées générales et le séminaire représentent un total d'environ **407h** (400 h).

Les événements organisés par l'asso (fête de rentrée, fête de quartier en juin, diffusion de film et présentation de livres), représentent **311h** de travail bénévole.

Le recyclage artistique, les permanences en mixité choisie, l'élaboration du guide de permanence et le travail d'affichage à l'atelier, les aménagements faits à l'atelier, les coups de main en compta ... tout cela représente **172 h** de travail bénévole.

Les ateliers mobiles ont bénéficié de **83h** de participation bénévole.

La somme de ces 3570 h (2 550 heures), converties à hauteur du Smic brut a été valorisée à hauteur de 107118 (28 740 €). *Pour information, le salariat de Claire et Sébastien a coûté 39300 euros à l'association.*

Ces chiffres sur le bénévolat sont plutôt sous-évalués car nous nous sommes basés sur ce qui a été noté (dans le calendrier en ligne, dans le cahier de permanence), mais cela ne prend pas en compte tous les coups de mains de l'ombre, ni les formations bénévoles, les réunions de suivi salariés, les récupérations de vélos, ...